



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1138

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jacques Godfrain.

J'insiste, mon cher collègue, pour que vous soyez bref, afin que nous puissions prendre la troisième question du groupe RPR.

M. André Santini. Le Premier ministre a été inutilement long.

M. le président. Peut-être, monsieur Santini, mais vous n'avez cessé de l'interrompre. (Rires et protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

M. André Santini. Dans son intérêt !

M. Jacques Godfrain. Monsieur le Premier ministre, vous avez récemment confirmé ce que les Françaises et les Français ressentent très douloureusement, avec des chiffres issus de vos propres services et qui ont bénéficié de toute la publicité nécessaire: au cours de l'année dernière l'insécurité en France a augmenté de plus de 2 %. Cette aggravation constitue, mes chers collègues, un changement net par rapport à la diminution que nous avons connue depuis 1994. Ceux qui voulaient le changement sont servis ! (Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Cette insécurité appelle donc des mesures. Vous en avez d'ailleurs promis pour cette année, notamment la nomination, dans les quartiers sensibles, de 1 200 policiers supplémentaires, 7 000 d'ici à trois ans. Il s'agit d'une bonne mesure, mais elle n'est pas la seule que nous attendons. Néanmoins c'est un bon début.

Toutefois, monsieur le Premier ministre, nous nous interrogeons sur votre capacité à répondre sans travestir la vérité à la question suivante: où allez-vous les prendre ? Procéderez-vous en ne remplaçant pas les départs en retraite dans certains départements afin d'accroître le nombre des nominations dans des départements plus sensibles ? Si tel était le cas, vous seriez conduit à fermer des commissariats, ce qui serait contraire à votre promesse.

Par ailleurs allez-vous faire entrer les CRS dans les commissariats de police, leur enlevant ainsi leur mission de maintien de l'ordre ?

Enfin allez-vous dissoudre les brigades anti-criminalité qui obtiennent d'excellents résultats sur le terrain ?

Monsieur le Premier ministre, entre les effets d'annonce, les gesticulations sur l'insécurité et la réalité du terrain, il y a un pas qui, à mon avis, n'est pas près d'être franchi.

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. Monsieur Godfrain, s'il ne saurait être de mise de se réjouir de la croissance de 2,06 % du nombre des crimes et délits constatée en 1998, il n'y a pas lieu non plus de dramatiser. En effet, cette année est la troisième moins mauvaise depuis 1990. D'ailleurs, l'analyse des chiffres montre que le nombre de certains délits baisse, par exemple les vols avec violence, les vols à main armée, les vols avec ruse. Le plus préoccupant est la montée de la délinquance des mineurs - 11 % d'accroissement - et l'augmentation des violences urbaines, tendance continue depuis 1993.

Les mesures annoncées par le conseil de sécurité intérieure prévoient, notamment, un certain redéploiement sur la voie publique de personnels appartenant à des administrations centrales et à certaines directions logistiques, par externalisation des fonctions ou par réorganisation intérieure.

Les brigades anti-criminalité ne sont pas menacées, car une police d'intervention est toujours nécessaire.

Néanmoins il faut aussi rapprocher la police de la population, aller vers une police de proximité. En effet nous n'avons plus à craindre de grandes grèves insurrectionnelles ou des mouvements de masse. La délinquance à laquelle nous avons à faire face est beaucoup plus particulière. Il s'agit notamment de prévenir les violences

urbaines.

Toutes les dispositions mises en oeuvre tendent à accroître l'efficacité de la police.

Je peux vous indiquer que les chiffres de la délinquance du mois de janvier témoignent d'une baisse de plus de 2 % par rapport à l'an dernier. Je reconnais cependant que cela n'a pas grande signification parce que l'on ne peut pas raisonner sur un mois.

Il faut traiter ces problèmes sans surenchère et, je vous en prie, sans démagogie. (Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Godfrain](#)

**Circonscription :** Aveyron (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1138

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 février 1999, page 1441

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 février 1999